

Éditorial

## LA REVUE DE LITTÉRATURE : ÉTAT DE L'ÉTAT DE L'ART

[Nicolas Berland](#), [Charles Piot](#), [Hervé Stolowy](#)

Association Francophone de Comptabilité | « [Comptabilité Contrôle Audit](#) »

2013/3 Tome 19 | pages 3 à 7

ISSN 1262-2788

ISBN 9782311013405

Article disponible en ligne à l'adresse :

-----  
<https://www.cairn.info/revue-comptabilite-contrrole-audit-2013-3-page-3.htm>  
-----

Distribution électronique Cairn.info pour Association Francophone de Comptabilité.

© Association Francophone de Comptabilité. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

## ÉDITORIAL

### La revue de littérature: état de l'état de l'art

Écrire une revue de littérature (RL) semble à beaucoup d'auteurs un travail relativement facile comparé aux autres parties de l'article. C'est qu'ils confondent sans doute la revue de littérature avec un simple exercice de recension de l'existant. Autant que les autres parties, il s'agit d'un travail créatif. Cette créativité est d'autant plus difficile à mettre en œuvre qu'elle se réalise avec le travail des autres, ce qui a tendance à créer des cadres cognitifs dont il est difficile de se débarrasser.

Les auteurs avertis trouveront sans doute ces quelques lignes superflues mais il semble qu'un grand nombre de rejets pourraient être évités en développant des lignes de conduites simples et systématiques. Nul besoin d'écrire des choses « géniales » mais il faudrait déjà les écrire de façon rigoureuse.

Le présent éditorial traite essentiellement de la revue de littérature incorporée dans un article de recherche. Nous évoquons les qualités attendues d'une telle revue, des pièges à éviter et quelques « trucs » de bon goût. Cependant, la revue de littérature peut faire l'objet de l'article lui-même. Nous terminerons donc l'éditorial par quelques lignes sur ce type d'article.

#### Les qualités attendues de la revue de littérature

La revue de littérature se juge à l'aune de certains critères dont nous ne prétendons pas faire l'inventaire exhaustif mais simplement fournir un début d'outil permettant de questionner son propre travail.

La RL sert à faire le point des réponses déjà connues sur la question posée. Il faut donc une question de recherche, posée dès l'introduction puis montrer comment d'autres avant nous ont

répondu à cette question. La présentation des différents travaux ne doit pas être une succession de réponses mais elle doit, idéalement, poser une articulation originale des travaux antérieurs. Ce qui n'a pas de lien avec la question de recherche doit être exclu. Ce qui est développé doit faire l'objet d'un travail de justification quant à son utilité dans le cadre du texte.

La RL doit également montrer les limites des travaux antérieurs. Elle est un exercice critique afin de dégager les insuffisances de nos connaissances sur le sujet. On doit comprendre à sa lecture qui sont les alliés de l'auteur et qui sont les personnes à qui il s'oppose. La RL ne doit pas être un exercice consensuel. En éliminant, en quelques lignes, les explications théoriques qui lui paraissent non pertinentes, l'auteur montre qu'il connaît le champ dans lequel il écrit. L'auteur passera plus de temps à justifier qu'il écarte un cadre théorique directement concurrent (dans la même épistémologie) qu'un cadre aux présupposés radicalement différents.

La RL doit permettre de justifier le choix du cadre théorique retenu par l'auteur. En effet, on aura compris à sa lecture pourquoi les autres cadres sont « mauvais » ou insuffisants, et pourquoi le cadre proposé par l'auteur est le « bon ». Le cadre proposé peut être un cadre existant dont on montre les insuffisances et les zones d'ombre, un cadre théorique complètement nouveau dont il faudra justifier de la pertinence dans le cas traité, ou deux ou plusieurs cadres articulés ensemble, le défi étant alors de justifier cette articulation sans perdre de vue la cohérence épistémologique de l'ensemble.

La RL permet de déduire des hypothèses ou de montrer comment le cadre théorique retenu permet de traiter le sujet d'un point de vue original. En effet, à l'issue de la RL, l'auteur doit, selon ses choix épistémologiques et méthodologiques, soit poser des hypothèses à tester lors de la suite de l'étude (cas des études hypothético-déductives), soit introduire une grille de lecture permettant de décrire ensuite son empirie (cas des études abductives ou inductives). Dans le cas de la formulation d'hypothèses, un développement est systématiquement consacré à leur justification. Parfois, le texte accompagnant les hypothèses n'est que vaguement lié au contexte de l'étude. C'est une lacune importante rencontrée dans de nombreux travaux hypothético-déductifs : les hypothèses sont trop souvent « plaquées » par simple mimétisme avec la littérature (« les autres ont mis en évidence un lien positif entre A et B ; je fais donc la même hypothèse »). Cette absence de mise en contexte des hypothèses a pour effet d'atrophier considérablement la portée des constats empiriques de l'étude, puisqu'*in fine* on ne comprend pas pourquoi A et B sont positivement liés (ou pas) dans le cas présent !

À l'issue de l'écriture de sa RL, l'auteur doit se demander si ce qu'il vient d'écrire répond bien aux attentes exprimées ci-dessus. Ces quatre préconisations peuvent servir de première grille de lecture pour tenter d'apprécier la pertinence de la RL proposée. Une excellente RL doit en apprendre aux lecteurs éclairés. Ces derniers découvrent le problème sous un jour nouveau.

Une ficelle du métier pour écrire une bonne RL peut être de se choisir des « ennemis » et des « alliés » (de vraies personnes dans l'entourage du chercheur ou dans son champ académique). L'auteur peut alors essayer d'imaginer comment ses « ennemis » pourraient critiquer son papier. Il doit alors pouvoir anticiper les critiques et apporter une réponse qui oblige au silence cet « ennemi ». Quoi de plus formidable (et de plus

frustrant) pour un réviseur que de porter une critique sur un papier et de lire quelques lignes plus loin l'argument qui répond à cette critique. Le texte force alors au respect ! Pour les « alliés », le processus est inverse. Ils doivent être séduits et découvrir sous la plume de l'auteur une mise en scène (où ils sont acteurs parce que l'auteur les cite) qui renouvelle leurs schèmes cognitifs sur la discipline.

À côté de ces préconisations, il faut aussi savoir éviter les pièges qui peuvent parfois disqualifier votre article ou agacer le lecteur.

### Les pièges à éviter

La RL ne doit pas être un catalogue où les différents courants présentés s'enchaînent dans des paragraphes indépendants et même pas reliés entre eux. L'écriture à tiroir, pourtant facile, est à proscrire. C'est encore une fois la construction théorique qui importe, pas le fait d'enchaîner les idées.

L'auteur se méfiera également des références trop anciennes. Un des premiers tests fait avec un papier est de regarder la bibliographie. Aucune nouvelle référence depuis une certaine année, par exemple 2005, peut se justifier mais apparaît d'emblée comme suspect. De même, utiliser un cadre théorique développé dans les années 1960 (il y a donc 50 ans) peut aussi se justifier ou paraître au contraire vieillot. Il convient donc de se placer sur la défensive dans une telle situation, ce qui n'est pas une raison pour autant de céder aux effets de mode...

La RL n'est pas un cours. Elle n'a pas à être uniquement didactique. Les auteurs sont des gens informés qui n'ont pas besoin qu'on leur explique le courant de recherche, sauf si celui-ci est exotique, c'est-à-dire, très peu ou pas utilisé dans le champ. Encore faut-il se méfier que le propos reste bien théorique. Nul besoin d'exemples ou de petits cas.

La RL ne doit pas être déconnectée de la discussion future. Le cœur de la RL est la partie qui sera discutée plus tard lors de la discussion des résultats. C'est là aussi un bon test avant toute lecture que de la survoler, d'identifier le cadre théorique qui a été choisi et de vérifier que c'est bien lui qui est utilisé dans la discussion.

Il faut veiller à ne pas citer mal à propos les auteurs (surtout s'ils risquent de vous lire). Ces mauvaises citations vont de l'attribution de propos ou d'idées à un auteur, que ce dernier n'a jamais écrits ou eues (donc vérifier). Ne pas faire de contresens comme « je suis positiviste (Lemoigne, xxx) » alors que l'auteur est surtout connu pour ses écrits sur le constructivisme ! Alléger vos références. Même pour faire plaisir aux rédacteurs, quelque chose comme Duchemin (1999, 2000, 2001, 2002, 2003, 2004...) n'est pas acceptable. N'utiliser que des références à propos et éliminer celles qui ne servent à rien, ou qu'à annoncer des évidences de type « le contrôle est animé par des contrôleurs (Toto, 2025) ».

Il faut éviter certains « mélanges » qui peuvent s'avérer maladroits. Une erreur énervante provient de références du type « Duchemin (xxxx) et Spinoza (xxxx) ont montré que ». L'un est un grand penseur, l'autre non (devinez lequel). On ne peut pas facilement les mettre sur le même plan. Il faut également éviter de mélanger des articles de congrès avec des œuvres majeures sauf impérieuse nécessité. Enfin, il ne faut pas mélanger de la littérature grand public et de la littérature scientifique, sauf à devoir là encore le justifier. Beaucoup de revues professionnelles ou grand public sont sérieuses et de qualité mais ne participent pas au même jeu social que les revues scientifiques. La littérature grand public vaut bien la littérature scientifique mais il faut prendre des précautions afin de bien les distinguer.

Les autocitations sont à proscrire autant que faire se peut « (moi, je, xxxx) pense que » ou

« comme je l'ai montré dans une publication précédente (moi, je, xxxx) ». D'une part, elles nuisent à l'anonymat et d'autre part, elles tiennent lieu d'arguments d'autorité.

Pour finir cette section, nous aimerions évoquer une question qui nous est souvent posée : la RL doit-elle faire l'objet d'une section autonome ou, au contraire, être répartie dans l'article ? S'il n'y a pas de réponse certaine à cette question, il est possible d'indiquer une tendance assez claire dans les articles hypothético-déductifs : la RL est de moins en moins souvent présentée de manière autonome pour être incluse dans le développement des hypothèses, chacune d'entre elles étant précédée de la littérature idoine qui permet de la justifier.

### Quelques « trucs » de bon goût

La publication est un exercice de vérité, certes. Mais c'est aussi un jeu social où il faut entraîner la conviction et plaire. Dans un jeu social, il faut créer du lien. En matière de publication, il est alors pertinent de citer CCA. Pourquoi votre article intéresserait-il la revue ? Parce qu'il prolonge des débats qui se sont déjà tenus dans CCA. Mais aussi parce que publiant dans CCA, vous espérez être lu, cité... donc il faut citer les autres.

De même citer les Français, au-delà de CCA. Écrire dans sa langue maternelle n'est pas infamant. On n'y dit pas les mêmes choses que dans un format anglophone (plus stéréotypé pour des non anglophones de naissance). Citer Foucault parce qu'il est cité par des anglophones a une consonance de dominés. Il nous semble qu'il ne faut surtout pas se brider et citer des auteurs français (de FCS, de la RFG, de Management International...). Soyez stratège. Dans votre RL, les rédacteurs vont puiser les réviseurs (pas toujours). Envoyez-leur des signaux clairs sur les personnes qui pourraient relire votre texte.

Vous citerez ainsi des francophones, sans doute en français et contribuerez à guider le processus de révision.

Limiter le nombre d'auteurs cités. Au-delà d'une trentaine (chiffre non contractuel!), on peut se demander si c'est nécessaire et si, au final, l'article n'est pas mal calibré car il brosse trop large, manque de focus et envoie donc des messages insuffisamment étayés.

### La revue de littérature – objet de l'article

Parfois, la revue de littérature peut être l'objet même de l'article. Si ce phénomène est relativement marginal, il existe tout de même. CCA a déjà publié des revues de littérature (par ex., Jeanjean 2001; Langevin 2002; Stolowy et Breton 2003; Choffel et Meyssonier 2005; Dambrin et Lambert 2006; Bollecker 2007; Smaili *et al.* 2009; Labardin 2010; Langevin et Mendoza 2013<sup>1</sup>) et d'autres revues, comme le *Journal of Accounting and Economics*, le font régulièrement.

Ces « articles – revues » sont toutefois moins présents que les articles traditionnels, et ceci s'explique notamment par le fait que les RL soumises aux revues présentent souvent de nombreux défauts, et peu de qualités. D'ailleurs, la plupart des caractéristiques évoquées dans le corps de cet éditorial s'appliquent aux « articles – RL ». La principale cause de rejet de ces articles – RL est leur caractère essentiellement descriptif et linéaire. Combien est-il difficile, pour ne pas dire pénible, de lire une succession de paragraphes, sans lien entre eux, chaque paragraphe résumant un article.

Les articles – RL, s'ils sont de qualité, sont pourtant particulièrement utiles à la commu-

nauté scientifique<sup>2</sup>. Aussi, nous pensons que de tels articles devraient posséder quelques caractéristiques essentielles :

1. La recension des travaux se doit d'être (presque) exhaustive.
2. L'article doit apporter une réelle contribution (notion de « valeur ajoutée »).
3. La forme de l'article doit être plus qu'excellente.

Dans cette liste, la condition (2) nous semble certainement la plus importante et la plus difficile à mettre en œuvre. À partir de quand y a-t-il une réelle « valeur ajoutée »? Même s'il n'est pas possible de répondre de manière définitive à cette question, nous pouvons indiquer que la présence d'un cadre analytique (parfois présenté par une figure) reliant tous les éléments de la littérature est un bon indicateur de qualité. Un effort de synthèse et de structuration de la littérature du champ est également indispensable. Cet effort de synthèse peut déboucher sur une proposition de typologie et constituer ainsi un « plus ». En outre, sur la forme, la présence de tableaux de synthèse participe également à la qualité de l'article car elle permet de concentrer un certain nombre de détails qu'il serait trop lourd d'évoquer au fil du texte (périodes couvertes, méthodes d'investigation, terrains mobilisés, résultats fondamentaux). Enfin, l'article – RL devra aller au-delà de l'effort de synthèse et proposer une lecture critique de l'état de la connaissance... pour *in fine* déboucher sur des pistes de recherche.

Enfin, il faut évoquer les études bibliométriques qui peuvent également être reliées à des revues de littérature (Chtioui et Soulerot 2006; Lesage et Wechtler 2012).

Nicolas Berland  
Charles Piot  
Hervé Stolowy

## Notes

1. Il faudrait également ajouter tous les articles publiés en 1999 dans le numéro spécial « Les vingt ans de l'AFC ».
2. Au moment de la rédaction de cet éditorial, l'éditeur Elsevier a diffusé une liste des 25 articles les plus téléchargés au cours de la période janvier

## Références

- Bollecker, M. (2007). La recherche sur les contrôleurs de gestion: État de l'art et perspectives. *Comptabilité – Contrôle – Audit* 13 (1): 87-106.
- Choffel, D., Meyssonier, F. (2005). Dix ans de débats autour du balanced scorecard. *Comptabilité – Contrôle – Audit* 11 (2): 61-81.
- Chtioui, T., Soulerot, M. (2006). Quelle structure des connaissances dans la recherche française en comptabilité, contrôle et audit? *Comptabilité – Contrôle – Audit* 12 (1): 7-25.
- Dambrin, C., Lambert, C. (2006). Le deuxième sexe dans la profession comptable – réflexions théoriques et méthodologiques. *Comptabilité – Contrôle – Audit*: 101-138.
- Dechow, P., Ge, W., Schrand, C. (2010). Understanding earnings quality: A review of the proxies, their determinants and their consequences. *Journal of Accounting & Economics* 50 (2/3): 344-401.
- Ferreira, A., Otley, D. (2009). The design and use of performance management systems: An extended framework for analysis. *Management Accounting Research* 20 (4): 263-282.
- Healy, P.M., Palepu, K.G. (2001). Information asymmetry, corporate disclosure, and the capital markets: A review of the empirical disclosure literature. *Journal of Accounting and Economics* 31: 405-440.
- Jeanjean, T. (2001). Incitations et contraintes à la gestion du résultat (incentives and constraints to earnings management). *Comptabilité – Contrôle – Audit* 7 (1): 61-76.
- Labardin, P. (2010). Du teneur de livres au comptable – le regard de quelques écrivains européens. *Comptabilité – Contrôle – Audit* 16 (2): 49-68.
- Langevin, P. (2002). Efficacité et contrôle des équipes virtuelles: Une revue. *Comptabilité – Contrôle – Audit* 8 (2): 87-107.
- Langevin, P., Mendoza, C. (2013). La justice: Un revenant au pays du contrôle? *Comptabilité – Contrôle – Audit* 19 (1): 33-57.
- Lesage, C., Wechtler, H. (2012). An inductive typology of auditing research. *Contemporary Accounting Research* 29 (2): 487-504.
- Malmi, T., Brown, D.A. (2008). Management control systems as a package – opportunities, challenges and research directions. *Management Accounting Research* 19 (4): 287-300.
- Smaili, N., Labelle, R., Stolowy, H. (2009). La publication d'une information financière non conforme à la loi et aux normes: Déterminants et conséquences. *Comptabilité – Contrôle – Audit* 15 (1): 159-198.
- Stolowy, H., Breton, G. (2003). La gestion des données comptables: Une revue de la littérature. *Comptabilité – Contrôle – Audit* 9 (1): 125-151.